

Auboué

BULLETIN COMMUNAL - Juin 2017 - NUMERO 15

Opiniâtreté requise

Les années se suivent et se ressemblent suis-je tenté de dire. L'impact de la baisse des dotations depuis 2013 et la perte inhérente de 320.000 € pèsent sur notre budget et limitent notre champ d'action.

Notre nouveau président de la République envisage de réduire de 10 Md€ les dépenses de fonctionnement des collectivités. Quelles seront les modalités retenues pour atteindre cet objectif, quelle sera la part supportée par les communes, quel sera l'impact sur notre budget communal et fatalement sur les Aubouésiens ? Autant de questions qui conduisent à la même réponse : faire des efforts !

Mais c'est ce que nous faisons déjà !! Malgré cela, nos marges budgétaires s'amenuisent. Notre excédent de fonctionnement annuel (nos économies en quelque sorte) diminue régulièrement, réduisant ainsi notre capacité d'auto-financement. Un auto-financement qui s'avère plus que nécessaire au regard de la baisse grandissante des subventions.

Les dépenses imposées (mise en accessibilité des établissements recevant du public, la qualité de l'air dans ces bâtiments aujourd'hui, demain la rénovation thermique des bâtiments...) mobilisent une bonne part de nos investissements ; la place laissée aux autres projets est mince ; d'autant plus que les aides concernant les travaux de voirie, par exemple, sont nulles. Alors même, que ce type de travaux est une préoccupation première des communes.

Malgré ce contexte tendu, les taux de fiscalité locale sont stables, cette année encore. Ces états des lieux et perspectives nous obligent à faire preuve d'ingéniosité et de rigueur. Notre volonté de voir notre ville évoluer reste entière, les actions pérennes envers la population (fournitures et bons scolaires, bons aux anciens...) et la politique envers les associations sont globalement maintenues. Des travaux de voirie et de rénovation de l'éclairage public (précisions dans les pages intérieures) seront entrepris. Nous espérons voir la situation évoluer dans l'ancien quartier de Coinville, comme cela va être le cas rue de Metz avec la construction prochaine de 16 logements seniors par Meurthe-et-Moselle Habitat. Une densification, synonyme de bouffée d'oxygène.

Bel été à tous.

Le Maire

Fabrice BROGI

Rappel : horaires d'ouverture mairie

Lundi - Mardi - Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

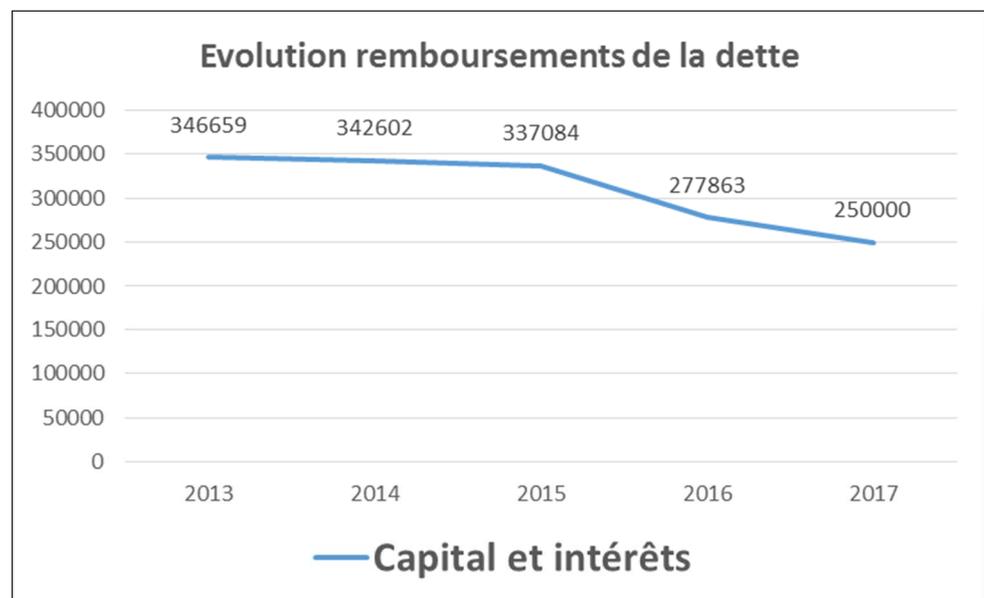
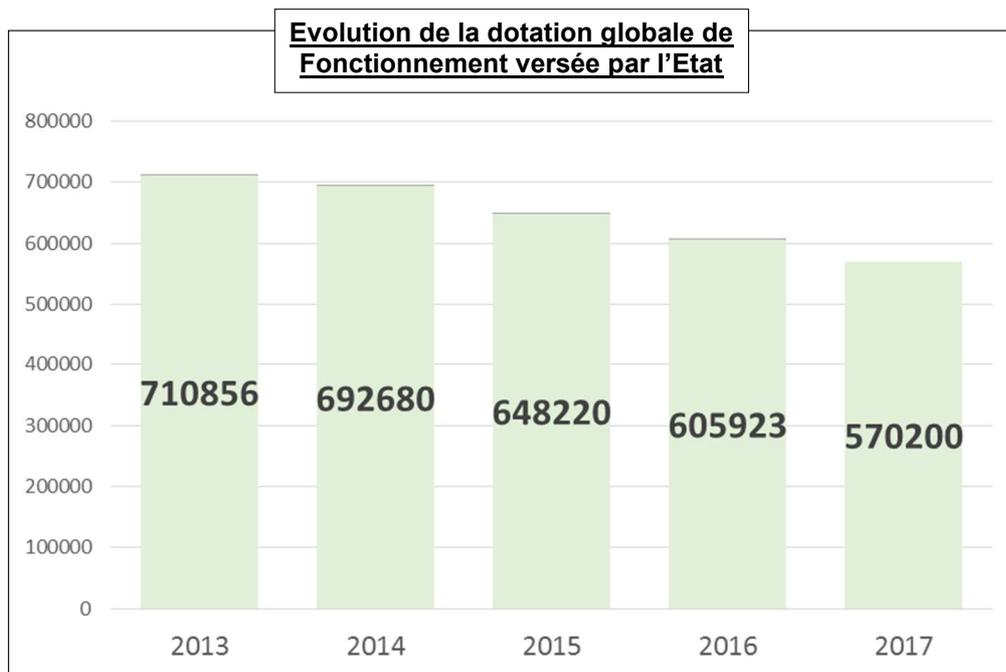
Mercredi - Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

En période estivale (juillet et août) :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Equilibrer notre budget n'a pas été simple une fois de plus. Il s'agit là d'un budget prévisionnel ; les grandes lignes sont tracées mais il nous faudra inmanquablement procéder à quelques réajustements ; sans incidence directe pour vous, les taux des taxes communales restent stables et fixés définitivement pour cet exercice budgétaire.

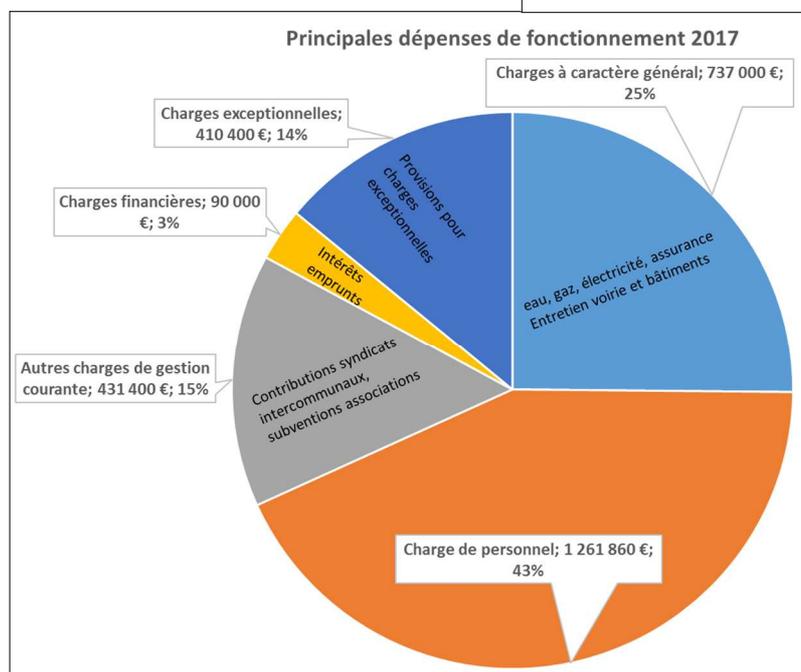
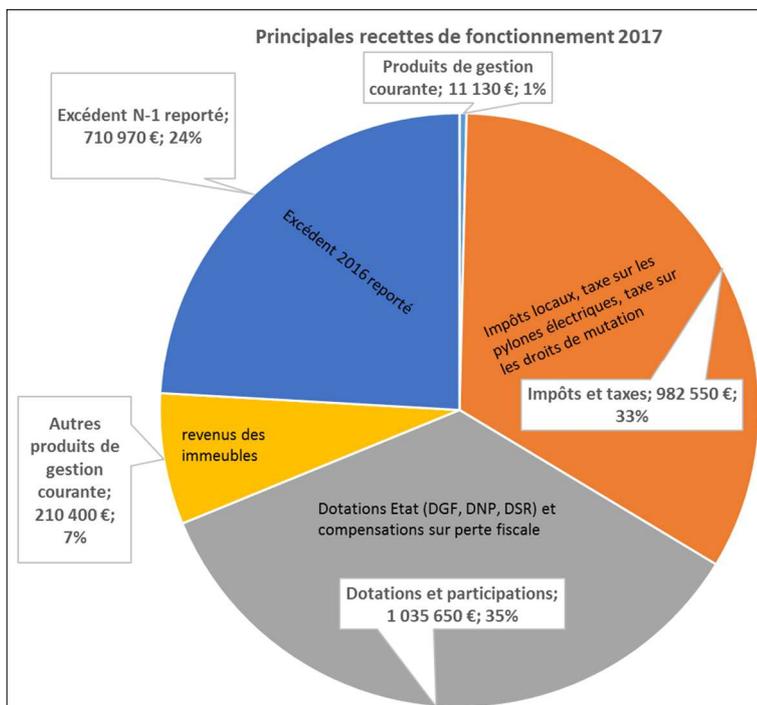
Quelques indicateurs :



Section fonctionnement : 3.048.308 € :

Cette année, la baisse de la D.G.F. s'élèvera à 24.000 €. La dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation voient leur montant augmenter respectivement de 27.500 € et 1.000 €.

Depuis 2013, c'est la première fois que la baisse des dotation est envisagée (environ 4.500 €). Toutefois, depuis cette même date la baisse cumulée s'élève à 320.000 €.



Section d'investissement : 1.548.000 € :

Les travaux réalisés en investissement concerneront l'éclairage public. Les travaux de voirie envisagés (muret rue de Metz, rue du Lavoir, conteneurs enfouis...) sont à considérer sur plusieurs exercices en fonction des recettes attendues et perçues.

Cette section concerne aussi l'acquisition de matériel (pour services techniques, écoles...) et de mobilier urbain.

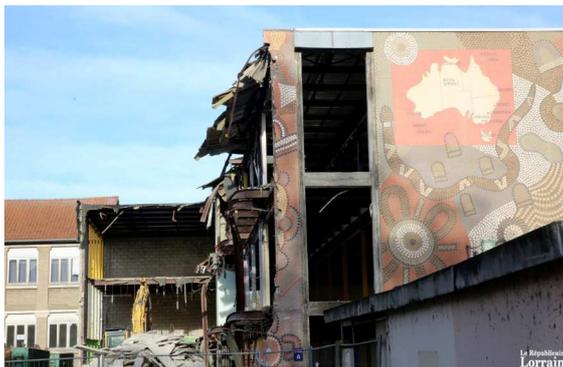
Travaux

DEMONTAGE DU BÂTIMENT ORANGE DU COLLEGE ET AMENAGEMENTS



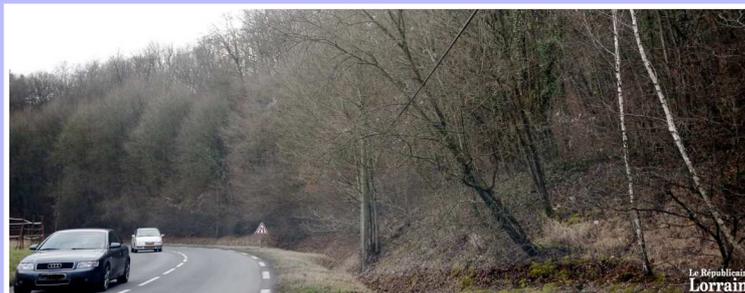
En raison de la présence d'amiante dans celui-ci, la démolition a pris du temps. Il a fallu curer le bâtiment, c'est-à-dire retirer ce qu'il était possible sans détériorer afin d'éviter les poussières chargées d'amiante.

Vinrent ensuite le désamiantage, le démontage et les aménagements extérieurs. Coût 218.000 €, subventions 81.000 €.



ABATTAGE D'ARBRES

Une centaine d'arbres, malades, ont dû être abattus le long de la RD643, sur le haut de la rue de l'Eglise et la rue Eugène Jacquot. Fragilisés, ils menaçaient de s'abattre sur la voie publique. Coût 27.000 €



INSTALLATION DE BARRIERES DE SECURITE RUE DE L'EGLISE

Coût 6.500 €

DECONSTRUCTION DE GARAGES RUE VAUDEVILLE



ECLAIRAGE PUBLIC

La municipalité poursuit sa politique de rénovation de l'éclairage public.

L'installation d'horloges astronomiques a permis de réguler la durée d'éclairage de l'espace public ; la mise en place de « variateurs » programme la régulation de l'éclairage selon des plages horaires (cités du Tunnel, quartier des Glacis, rue Leprince Ringuet et lotissement de la Preille).

La place De Gaulle, la rue des Martyrs, la place Leclerc sont aujourd'hui dotés d'éclairages LED moins énergivores. A présent, ce sont les rue O. Corzani prolongée, du Colonel Fabien, du Lavoisier et des cités de la Cartoucherie qui vont être équipées du même type de matériel.

Montant du projet : 108.860 € H.T., subventionné à hauteur de 77%.

Malveillance

Depuis quelques semaines, un ou quelques individus prennent un malin plaisir à perturber l'éclairage public. S'il est de bon ton de réguler l'éclairage public, cette régulation doit être voulue ; les perturbations subies sont en effet trop souvent le fruit de la malveillance de ces individus qui n'hésitent pas à saccager le matériel pour parvenir à leurs fins. De l'argent gaspillé et une dépense supportée par tous les Aubouésiens.



La commune est couverte par plusieurs documents d'urbanisme :

- **Le P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme) gère les règles de constructibilité en fonction des zones et définit les zones d'extension de la commune. Récemment modifié, il permet la reconversion du site de l'ancien Lycée d'Enseignement Professionnel classé en zone UE (enseignement) et facilite l'urbanisation des futures zones. Depuis 2016, c'est l'intercommunalité qui est compétente et le P.L.U. intercommunal est en phase de réalisation.
- **Le P.P.R.I.** (Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Orne) a pour objet d'adapter l'occupation future du sol à l'aléa inondation et de diminuer la vulnérabilité des biens existants. Le but recherché étant de faire en sorte que l'impact des crues à venir soit diminué.
- **Le P.P.R.M.** (Plan de Prévention des Risques Miniers) a pour but de prendre en compte les risques d'affaissement de terrain dus aux mines dans l'occupation des sols existants et futurs.
- **Le P.P.R.T. Titanobel** (Plan de Prévention des Risques Technologiques). La société TITANOBEL implantée sur le territoire de la commune de MOUTIERS exploite des installations de fabrication et stockage de produits explosifs. La zone urbaine d'Auboué n'est que très peu impactée et aucune maison d'habitation ne se situe dans le périmètre de risque.

Dans un souci d'information et de prévention, la municipalité a élaboré le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui recense les risques majeurs encourus par notre commune à ce jour, tout en informant sur les mesures de prévention, de protection et d'alerte. En complément, le **P.C.S.** (Plan Communal de Sauvegarde) a été élaboré, avec pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'évènements graves.

Tous ces documents sont consultables sur le site internet de la ville « www.auboue.fr » ou sur le site internet de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante « <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques/Plan-de-prevention-des-risques> ».

Les cartes d'aléas miniers réalisées par GEODERIS sont consultables à l'adresse suivante : « <http://lorraine.developpement-durable.gouv.fr/cartes-d-aleas-du-bassin-ferriere-a4865.html> ».

Coinville



**RUE DE LA SOURCE
À AUBOUÉ**

**TERRAINS
À VENDRE**

**9 PARCELLES VIABILISÉES
DE 566 M² À 855 M²
65 € TTC / M²**

**RENSEIGNEMENTS :
MAIRIE D'AUBOUÉ - 03 82 22 40 00**

Prime ravalement de façades

Cette année encore, la municipalité a reconduit l'aide au ravalement de façade pour les maisons et immeubles de plus de vingt ans. Le montant de la prime est fixée à 25% du coût global TTC des travaux avec un plafond de 1.500 € par logement.

Règlement et conditions de cette aide sont consultables sur le site internet de la ville : « www.auboue.fr »



Circulation Poids Lourds

Face à l'augmentation du trafic des Poids lourds dans leur ville, les Maires de Moutiers et Auboué ont pris un arrêté réglementant la circulation de ce type de véhicules.

Un travail de concert est à ce jour mené avec les services du Conseil Départemental afin d'implanter la signalisation adaptée aux interdictions et déviations de circulation nécessaires.

La municipalité et Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH) concrétisent actuellement un projet de construction de 16 logements séniors de type T2 et T3 rue de Metz.

A ce jour, M.M.H. a recruté le maître d'œuvre en charge de l'opération. Le dépôt du permis de construire devrait être effectif cet automne, le démarrage des travaux étant, quant à lui, prévu au printemps 2018.

Une information plus complète sera communiquée après l'approbation du permis de construire.

Le foyer pour personnes âgées Monmousseau est désormais classée résidence autonomie par le conseil départemental.

La commune a pu mettre en œuvre les premières mesures actant ce classement indispensable à l'autorisation de fonctionnement de la résidence.

A l'instar des communes avoisinantes possédant un équipement similaire, notre ville se trouve dans l'incapacité de porter l'ensemble des prestations minimales, individuelles ou collectives, délivrées par les résidences autonomie (prévention de la perte d'autonomie, service de blanchisserie, de restauration, prestations d'animation de la vie sociale...).

Dans le cadre d'un maillage territorial envers les personnes âgées dépendantes articulé autour du futur EHPAD d'Homécourt, ce portage peut être assuré par l'Office d'Hygiène et de Santé.

Le choix de confier la gestion de la résidence à l'O.H.S. s'est avéré nécessaire et a été d'ailleurs concordant aux choix des villes de Briey - Joeuf et Homécourt.

Ce nouveau mode de gestion passe par une cession du bâtiment à l'O.H.S.. Cession qui sera effective prochainement ; la ville entretiendra des relations de partenariat avec l'O.H.S. et veillera au maintien des autres pans de sa politique en faveur des personnes âgées.

Télédistribution - Fibre



La convention liant la ville à Numéricable est aujourd'hui caduque. La ville a entrepris des discussions avec la Société Publique Locale Mosellane Orne THD dont une agence est implantée à Joeuf.

Discussion menée concomitamment avec les localités voisines de Moutiers et Homécourt. Dans un premier temps, il s'agira de revoir la télédistribution dans la ville et dans un deuxième temps, internet très haut débit et téléphone.

Notez déjà qu'une réunion publique réunissant les trois villes se tiendra à la salle Pablo Picasso à Homécourt le vendredi 08 septembre à 20h00. Une information spécifique vous sera adressée fin août.

Résultats des élections Présidentielles

1er tour

Mélenchon	511
Le Pen	342
Macron	231
Fillon	69
Hamon	64
Dupont-Aignan	46
Arthaud	14
Asselineau	14
Poutou	13
Lassalle	7
Cheminade	4

Inscrits	1849
Votants	1344
Blancs	25
Nuls	4
Participation	74,25 %

2ème tour

Macron 591
Le Pen 458

Inscrits	1848
Votants	1250
Blancs	144
Nuls	57
Participation	76,89 %

Cartes d'identité

Dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil

Depuis le 28 mars 2017, la mairie d'Auboué n'est plus en mesure de recevoir les dossiers de demandes de carte d'identité. Seule une aide à la constitution du dossier peut vous être apportée en mairie.



Je gagne du temps :

Il est maintenant possible de remplir une **pré-demande de carte d'identité en ligne** sur « <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> » afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports. Si la pré-demande sur internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre dans une des 20 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil de cartes nationales d'identité et de passeports.

J'ai un titre d'identité sécurisé :

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

Récapitulatif :

1. Je prends rendez-vous dans l'une des mairies équipées d'un dispositif.
Pour information mairie les plus proches d'Auboué :
Homécourt - Tél. 03.82.47.15.30.
Joeuf - Tél. 03.82.22.20.60
Val de Briey - Tél. 03.82.47.16.16
Jarny - Tél. 03.82.33.14.54.
2. Je peux effectuer ma pré-demande en ligne sur « <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> » et je note le numéro de pré-demande attribué
3. Je rassemble l'ensemble des pièces justificatives demandées
4. Je me présente au guichet de la mairie choisie pour y déposer mon dossier
5. Je reçois un SMS lorsque ma carte d'identité est disponible, et je vais la retirer auprès de la mairie de dépôt.

Toute information utile relative aux cartes nationales d'identité et aux passeports est accessible sur les site internet www.demarches.interieur.gouv.fr, www.service-public.fr et www.ants.gouv.fr

Maison des services au public

Ouverte depuis le 30 janvier, dans les locaux du bureau de poste, la Maison des services au public a pour objectif de faciliter les démarches administratives pour les habitants du secteur. Ce dispositif, résultat d'un partenariat entre l'État, la Poste et la ville, permet la mise à disposition d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un scanner et d'une photocopieuse afin de pouvoir consulter les services en ligne de la CAF, de la Carsat, du Pôle Emploi et de la CPAM.

Les utilisateurs peuvent les utiliser seuls ou être aidés dans leurs démarches par le personnel du bureau de poste.



Intercommunalité

Depuis le 1er janvier, notre ancienne communauté de communes (C.C.P.O.) s'est vu imposer une fusion avec celles du Jarnisy et du pays de Briey.

Cette décision a été entérinée essentiellement par des élus extérieurs à notre territoire ; et ceci, en dépit de l'opposition exprimée par les élus locaux devant à présent faire face à cette réalité.

Cet automne, notre nouvelle intercommunalité (la C.C.P.B.J.O.) devra se doter de ses propres statuts. Ceux-ci, ne peuvent raisonnablement pas être la compilation des statuts des trois anciennes intercommunalités comme l'a arrêté le Préfet. L'incidence fiscale sera certaine et différente selon la communauté de communes d'origine des habitants ; l'harmonisation s'étalant sur plusieurs années.

Le lissage de la fiscalité intégrait une légère baisse pour l'ex C.C.P.O.. Elle ne sera pas effective car le nouveau conseil communautaire a dû voter une faible augmentation des taxes ménages pour équilibrer son budget. La situation reste moyennement stable pour l'ex C.C.P.O.

Représentants au sein de l'intercommunalité : le Maire Fabrice BROGI, vice-président délégué à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, à l'habitat et au cadre de vie, les adjoints Josiane LUTIQUE et Alain RICHARDSON, délégués communautaires.

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) de la ville a été renouvelé pour moitié en fin d'année 2017.

Shana Driant-Neppel, Alyssia Milano, Léandre Mougeot, Nathan Richardson, Khayna Tlemsani et Célia Zani, élèves de CM1 à l'école primaire Romain Rolland, ont rejoint leurs camarades de CM2 élus l'année dernière, Jules Magi, Daël Moibert, Maëlle Spada et Inès Sridi.

Ils ont été investi dans leurs fonctions le 21 janvier par le Maire, Fabrice Brogi, et des membres du Conseil Municipal qui les ont chaleureusement félicités et encouragés (voir photo ci-contre).



Investiture du nouveau C.M.J.



Ils vont pouvoir dans une démarche participative et civique, réfléchir à la vie locale en menant différents projets.

Ils ont notamment assisté aux cérémonies commémoratives lors desquelles ils ont déposés une gerbe et chanté la Marseillaise aux côtés de leurs camarades de l'école, participé au nettoyage de printemps de la ville et organisé un nettoyage ciblé autour des pôles Joliot Curie et Romain Rolland, dans le Parc Léonov, autour du gymnase.



Questions du C.M.J. à ...

Le C.M.J. s'est également intéressé au personnel de la mairie, qu'ils souhaitent faire connaître au plus grand nombre. Pour cela, ils ont rédigé un questionnaire qu'ils ont proposé à trois membres du personnel (Arnaud Faccioli, Audrey Gamba, Flavie Zanetta) pour ce numéro du bulletin municipal. D'autres seront interrogés ultérieurement.

1- Comment s'appelle votre métier ?

Arnaud : je suis policier municipal

Audrey : je suis secrétaire de mairie

Flavie : je suis comptable



Arnaud Faccioli

2- En quoi consiste-t-il ?

Arnaud : c'est de la police de proximité (contact avec la population, verbalisation en cas d'infraction...). Je représente la police du Maire. Mes fonctions me conduisent aussi à faire de la police préventive (assurer le bon ordre et la sécurité dans la ville).

Audrey : je travaille à l'accueil, je renseigne les gens, je réponds au téléphone. Je m'occupe aussi de tâches administratives (tout ce qui concerne l'état civil).

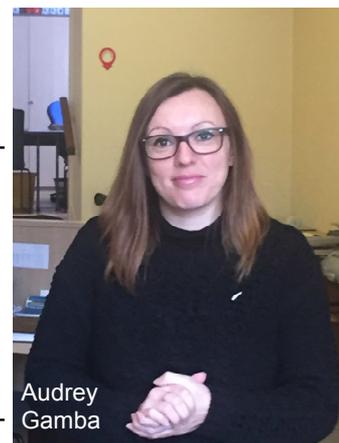
Flavie : je m'occupe des ressources humaines (c'est-à-dire du personnel), de la comptabilité de la mairie, des factures, de l'organisation des élections et du C.C.A.S.

3- Depuis quand travaillez-vous à la mairie ?

Arnaud : j'ai commencé le 1er janvier 2013.

Audrey : c'est tout récent (le 13 février 2017) mais j'y avais déjà fait un remplacement l'année dernière.

Flavie : à la fin de l'année, cela fera 25 ans.



Audrey Gamba

4- Que faisiez-vous avant de travailler à la mairie ?

Arnaud : j'ai travaillé à la police nationale à Briey pendant 3 ans.

Audrey : j'étais attachée de recrutement dans une agence d'interim.

Flavie : la mairie a été mon premier emploi après mes études en comptabilité-secrétariat.

5- Quelles études faut-il faire pour faire votre métier ?

Arnaud : je suis titulaire d'un baccalauréat et j'ai passé le concours de la police municipale.

Audrey : Il faut faire des concours de fonctionnaires.

Flavie : Sur concours ou titularisation après un an de stage.

6- Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Arnaud : La police, c'est une vocation. J'ai choisi la police municipale parce que je trouve que le contact avec les gens est différent. J'aime aussi le côté imprévisible de ce métier.

Audrey : j'aime le contact avec les gens, les aider, les renseigner et travailler en équipe.

Flavie : Il correspond à ma formation. J'apprécie la diversité de mon métier à Auboué car dans une petite collectivité, nous sommes amenés à effectuer de nombreuses tâches.



Flavie Zanetta

Le Foot à Auboué est en plein essor

Entente AJA/CSH

Avec un peu plus de 150 licenciés, le club de foot d'Auboué poursuit son développement et grandit un peu plus chaque année.

Pour cette saison 2016/2017, le club a notamment mis en place une entente sportive avec son voisin d'Homécourt sur certaines catégories jeunes, afin de partager conjointement leurs noyaux de jeunes joueurs, leurs infrastructures et aussi leurs éducateurs. Le bilan de cette entente est excellent et compte à ce jour 3 équipes pour la catégorie U11, 3 équipes en U13, 2 équipes en U15, 1 équipe féminine en U16 et 1 équipe en U18.

Les deux clubs souhaitent fortifier cette entente et l'élargir à l'ensemble des catégories jeunes pour la prochaine fois, incluant donc les catégories U7 et U9.



Exploit des équipes Séniors

Après une saison 2015/2016 déjà exceptionnelle ayant vue les deux équipes accéder au niveau supérieur, la saison 2016/2017 s'annonce encore meilleure !

En effet, l'équipe A vient une nouvelle fois de terminer première de son groupe et évoluera la saison prochaine en première division de district (plus haut niveau distric), avec pour objectif l'accession au niveau ligue, division encore jamais atteinte dans l'histoire du club.

L'équipe B, après une très belle saison termine 3ème de sa poule.

Inscriptions

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, merci de contacter Boualem BOUAFFAD au 06.69.79.71.74 ou Audrey GERARD au 06.20.72.73.72.

Les amis de l'histoire

Siège des AHA :

14 rue du Colonel Fabien
54580 AUBOUE

Téléphone : 09.82.58.44.80.

Courriel :

amis.histoire.auboue@gmail.com

Adresse du site : ahauboue@free.fr



Samedi 23 septembre 2017

« Les amis de l'Histoire » d'Auboué organisent une
VISITE DE LA MINE de HUSSIGNY-GODBRANGE
(Exploitation, perforation tir, chargement et évacuation).

Durée : environ 2 heures, départ Auboué à 13h,
coût de la visite : 15 €, frais de transport : seront fixés en fonction du nombre de participants.

Inscription auprès des Amis de l'Histoire jusqu'au 15 août 2017
par téléphone le mercredi, par email ou par courrier.

Les Randonneurs du Pays de l'Orne

Cette association Aubouésienne créée en 2014 compte aujourd'hui plus de 120 membres.

Elle propose six sorties par semaine de niveaux différents mais également des séjours randonnées, des sorties à la journée, de la marche nordique et de la rando santé.

Le but est de favoriser le lien social et de proposer une activité physique adaptée à chacun.

Vous pouvez prendre contact au 06.35.23.37.83 pour tous renseignements complémentaires.



Les Randonneurs du Pays de l'Orne en Bretagne sur l'île d'Ouessan en Avril

Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves d'Auboué s'est reformée le 24/01/2017. Elle regroupe des parents de l'école maternelle H. Wallon et de l'école élémentaire R. Rolland. Elle est ouverte à tous les parents qui voudraient s'investir.

Nous aimerions vous présenter rapidement notre rôle et les différentes manifestations que nous allons mettre en place d'ici la fin de l'année scolaire.

Nous proposons différents services à l'intention des parents et des élèves et nous pouvons aussi organiser différentes actions en faveur des écoles pendant ou en dehors des heures de classe. Voici le programme qui a été prévu en 2017 :

- Tombola de Pâques (école maternelle) mars / avril 2017
- Carnaval (école maternelle) le 07 avril 2017
- « boum déguisée » (école maternelle et élémentaire) le 13 mai 2017
- Fêtes de fin d'année des écoles maternelles le 16 juin 2017 et élémentaire le 23 juin 2017. Les bénéfices de la tombola seront destinés à augmenter la cagnotte mise en place par les parents de la petite Olivia GRZYL en vue de son opération.



Toutes ces actions ont un but commun : financer des projets pour les écoles et divertir nos enfants en organisant des manifestations qui créeront des moments conviviaux pour les parents.

Composition du bureau :

Présidente : Sandrine VIDILI (école élémentaire)

Trésorière : Rose GASSER-BREDEMESTRE (école maternelle J. Curie)

Secrétaire : Audrey GERARD (école maternelle H. Wallon)

+ 23 membres

Dégradation - vol - irrespect

Outre les armoires électriques qui subissent des dégradations régulières, la ville mais aussi les administrés sont victimes de vols à répétitions.

Après des arbustes dérobés à deux reprises rue de Metz, ce sont des pots du centre ville qui ont vu leur plantations disparaître.

Les particuliers sont hélas, eux aussi, victimes de vols ; notamment aux cimetières, où les coupes déposées en mémoire des défunts disparaissent de manière récurrente. Comment qualifier de tels actes...

Beaux jours !!

Hélas, avec les beaux jours, les incivilités se multiplient ! Les meilleurs moyens du monde, ne sauraient pallier le manque de civisme de certains individus, visiblement pas concernés par le respect des autres.

« Me respecter et respecter ma liberté : oui ; quant au respect des autres, c'est une autre histoire...

Ces actes d'incivilité, d'irrespect sont de plus en plus fréquents entre particuliers et malheureusement trop présents dans les espaces publics partagés.

Le bien-être de chacun est aussi l'affaire de tous !

Renov+



Renov+

Le service public de la rénovation énergétique

**Votre énergie vous coûte cher ?
Votre logement manque de confort ?
Améliorez votre habitat avec la rénovation énergétique !**

La plateforme Renov+ vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit tout au long de votre parcours de rénovation et vous informe sur les aides financières.

Venez prendre rendez-vous avec le conseiller Renov+ au 06.35.82.79.39, il réalise une évaluation de vos consommations, vous aide à cibler les actions à conduire en priorité pour améliorer la performance énergétique de votre logement et vous accompagne dans le montage du dossier de financement en optimisant les dispositifs d'aides publiques.

Renov+ c'est aussi une prime à la rénovation ! Sous conditions de ressources, la Prime Renov+ c'est :

- Une aide financière jusqu'à 25% du montant total TTC des travaux, plafonnée à 6000 € d'aide maximum
- L'intervention d'un bureau d'études qui réalisera un audit énergétique très poussé donnant lieu à plusieurs scénarios de rénovation, tenant compte de vos capacités financières
- La participation à une demi-journée gratuite de sensibilisation sur la performance énergétique du bâtiment.

Plus d'informations sur www.paysbassinbriey.fr/renov-plus ou par mail : renov-plus@paysbassinbriey.fr

Canisettes

La municipalité poursuit son effort et aujourd'hui 8 distributeurs de sachets sont installés sur la commune.

N'hésitez pas à les utiliser, la propreté de la ville passe aussi par là.

Vous pouvez aussi en demander en mairie.

Feux de jardin interdits

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre de déchets par les particuliers sur leurs propriétés est interdit.

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et l'Arrêté Préfectoral n°83 du 10 Mai 1983 exposent les contrevenants à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Décharges sauvages : du civisme SVP !

L'effort de lutte contre ces décharges se poursuit. Malgré cela, encore trop de personnes prennent les bois, bords de chemins et autres lieux pour une décharge. C'est tellement plus simple ! Les déchets ramassés lors de la journée de nettoyage de printemps en sont hélas toujours la preuve.

Faut-il rappeler qu'il est interdit de jeter ses déchets et autres ordures dans la nature... et que vous payez les services existants.



Auboué

Il conviendra de sortir les déchets la veille de chaque ramassage APRES 20 HEURES

DECHETS MENAGERS

Collecte du mardi

Quartier des Pariottes
rue Camille Cavallier
rue Henriot
rue du Lavoir

Collecte du jeudi

Reste de la commune

HORAIRES DECHETTERIE HOMECOURT

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Dimanche	Fermé	Fermé

COLLECTE DES VEGETAUX

Les jeudis

09/06, 23/06, 07/07, 21/07, 04/08, 18/08, 01/09, 15/09, 29/09, 13/10, 27/10 et 10/11.

TRI SELECTIF

Les vendredis

09/06, 23/06, 07/07, 21/07, 04/08, 18/08, 01/09, 15/09, 29/09, 13/10, 27/10, 10/11, 24/11, 08/12, 22/12.

Bons de rentrée scolaire

Ils sont donnés à tous les enfants de la 6ème à la terminale, ainsi qu'aux étudiants. Leur montant est de :

- Collège public ou privé 55,00 €
- Lycée public ou privé 88,00 €
- lycée professionnel 88,00 €
- Apprentis 77,00 €
- Etudes après le bac 88,00 € (Virement sur le compte de l'étudiant sur fourniture de l'original du certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire à son nom)

DATES DE DISTRIBUTION DES BONS

Les périodes pendant lesquelles vous pourrez venir retirer les bons en mairie sont définis par avance :

- Du 19 juin au 07 juillet 2017
- Du 21 août au 08 septembre 2017

Ticket sport

Pour tout Aubouésien de 6 à 18 ans pratiquant une activité sportive au sein d'un club sportif de la ville, un « ticket sport » est offert.

Il permet d'obtenir une réduction de 10,00 € sur le montant de l'inscription au club.

Vous pouvez venir le retirer en mairie aux dates de distribution des bons scolaires (voir article ci-contre). N'hésitez pas à le demander !



Nouveaux commerces



TRANSPORTS SCOLAIRES LE FIL 2017/2018

N'attendez pas le dernier moment pour inscrire vos enfants !

L'inscription en ligne permet aux familles d'inscrire leurs enfants aux transports scolaires. Toute demande est obligatoire pour tous (maternelle, primaire, collégien, lycéen,...). Simple et rapide, l'inscription sera disponible sur le site internet www.st2b.fr du **03 juillet au 11 août 2017**. Passée cette date, tout nouveau dossier ne sera pas prioritaire.

A qui s'adresse ce service ?

Le système d'inscription en ligne concerne uniquement, les élèves scolarisés dans leur établissement de secteur se trouvant sur le territoire du Bassin de Briey et dont leur commune de domiciliation se trouve également sur le périmètre du ST2B, de la maternelle au baccalauréat.

Pour quels cas particuliers (dérogation), l'inscription en ligne n'est pas possible :

- dans le cas d'une garde périscolaire ou assistante maternelle,
- dans le cas d'une garde alternée,
- les élèves ou étudiants en situation d'handicap,
- demande d'allocation d'écart ruraux,
- dans le cas d'un enseignement non dispensé dans l'établissement scolaire de secteur,
- l'établissement fréquenté par l'enfant ne respecte pas la carte de sectorisation de la commune de domiciliation,
- demande de transport scolaire à titre gratuit, ayant droit Fil+,

Les familles doivent alors se procurer un dossier papier soit auprès de l'organisateur (ST2B) ou de l'établissement scolaire, soit le téléchargeant sur le site internet www.st2b.fr

Attention :

- pour les élèves non domiciliés et/ou non scolarisés sur le territoire du bassin de Briey, la demande est à effectuer auprès du conseil régional sur le site : <http://www.ted.meurthe-et-moselle.fr>

J'ai fait une demande de dérogation ?

Pour les demandes de transport scolaire non prises en charge par le Syndicat des Transports du Bassin de Briey, une participation annuelle vous sera demandée. Vous recevrez un courrier vous invitant à payer la part à votre charge.

En cas de besoin, vous pouvez contacter ST2B par courriel à contact@st2b.fr ou par téléphone le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 au 03.82.33.89.25

Auboué

Retour en images...



Repas des anciens
(doyens de la commune
Mme BEGLIOMINI et M. ROSSOLINI)
02/10/2016



exposition
des artistes
locaux
amateurs
03-04/06/17

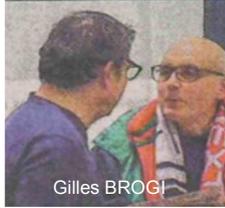


Réception en l'honneur de
M. Pascal SIANKOWSKI
21/10/2016

Réception des sportifs
et bénévoles
méritants
09/12/2016



Louis DEVOTI



Gilles BROGI



Flavienne CALVO



André BOTTACHIARI

Fin d'année pour les



Spectacle Noël
pour les jeunes
Sportifs - 12/2016



Le Père Noël dans les
écoles...



Spectacle pour les élèves offert
par la municipalité - 12/2016



et Saint Nicolas

Photos Républicain Lorrain



Exposition présentée
lors de la cérémonie du
30/04/2017



Réception maisons fleuries - 06/12/2016

Nettoyage de printemps - 29/04/2017



Pièce de théâtre organisée par
l'association Edelweiss le
08/04/2017

Calendrier de l'été

Vide grenier

Dimanche 18 juin

Organisé par l'AJA Foot
Place du général De
Gaulle

Fête foraine

Samedi 24 juin

Place du Général de
Gaulle.
Valse des bicyclettes le
mardi 27 juin à 22h00

Fête Nationale

Jeu­di 13 juillet

Feu d'artifice à 22h30

Festi d'été

Mercredi 19 juillet

Au pré du tunnel

La Malpierre

Samedi 29 juillet

Rendez-vous à 16h
place Leclerc

Dimanche 30 juillet

Cérémonie au
monument des fusillés
à 10h45

Vide grenier

Dimanche 06 août

Organisé par le club
d'Haltérophilie
Place du général De
Gaulle

Libération de

la ville

Samedi 02 septembre

Rassemblement place
Leclerc à 17h00

Repas des anciens

Dimanche 1er octobre

Salle du Couarail à
Batilly pour les
Aubouésiens à partir
de 65 ans

Numéros utiles

SANTE

Dr RAVENEL.....	03.82.22.93.93
Dr ROSZAK.....	03.82.22.11.30
Dr FERRETTI.....	03.82.22.25.77
Dr DUCHEVET - Dentiste.....	03.82.22.96.74
Dr GOULZARALY - Dentiste.....	03.82.22.55.77
Pharmacie HOUARD.....	03.82.22.23.03
Pharmacie du Centre.....	03.82.22.23.61
Mrs BOUR - MICHEL - Infirmiers.....	03.82.22.24.92
Mme CASALINI - Infirmière.....	06.31.46.15.40
Mme COUDIVAT - Infirmière.....	06.78.43.72.05
Mme ABERKANE - Kinésithérapeute.....	06.60.84.67.73
ASSISTANTE SOCIALE.....	03.82.22.10.70
MEDIGARDE.....	0.820.33.20.20
RESEAU GARDE (Pharmacie garde).....	32.37
Hôpital de Genibois (Joëuf).....	03.82.47.53.53
Hôpital Maillot (Briey).....	03.82.47.50.00

SYNDICATS

SIRTOM (déchetterie).....	03.82.20.22.00
ORNE AVAL (Assainissement).....	03.82.22.09.45
SOIRON.....	03.82.33.11.46
CHENIL JOLIBOIS.....	03.82.22.11.47

MAIRIE D'AUBOUÉ.....	03.82.22.40.00
Salle des fêtes James Galli.....	03.82.22.38.38
Salle des sports Maurice Pichon.....	03.82.22.10.02
Gymnase Célestin Bovi.....	03.82.22.60.91
Résidence Monmousseau.....	03.82.22.20.10
M.J.C.....	03.82.46.75.01

ECOLES

Maternelle J. Curie.....	03.82.46.72.78
Maternelle H. Wallon.....	03.82.46.76.83
Primaire R. Rolland.....	03.82.22.01.90

C.C.P.O.

C.C.P.O.....	03.82.22.04.20
Piscine de Joëuf.....	03.82.22.55.65
Médiathèque les Forges.....	03.82.22.79.58
Centre culturel Pablo Picasso.....	03.82.22.27.12
Base de loisirs Solan.....	03.82.46.66.77

SERVICES DIVERS

Numéricâble (télédistribution).....	39.90
Pôle Emploi.....	03.82.46.22.60
Mission locale de Briey.....	03.82.46.26.61
Trésorerie de Briey.....	03.82.46.89.93
Centre des impôts de Briey.....	03.82.47.12.12